



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 22 octobre 2012, à 20h00
au collège de Buttes (hall de liaison)**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Correspondance
3. Procès-verbal de la séance du 10 septembre 2012
4. Programme de législature
5. Modification du plan de quartier de Surville à Buttes
6. Crédit-cadre de fr. 1'500'000.-- pour la mise en œuvre de projets éligibles au titre de la loi sur la politique régionale
7. Communications du Conseil communal
8. Motions propositions et projets d'initiatives communales
 - a) Motion du groupe POP « Pour la mise en place et/ou le soutien à la création de coopératives d'habitation »
 - b) Motion du groupe POP « Pour ancrer les grands groupes commerciaux dans la région »
9. Résolutions
10. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, 3 octobre 2012 CC/ab

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 10 septembre 2012
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour
- Calendrier 2013 des séances et mises à jour de l'annuaire officiel